



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 2 novembre 2022
*Greffe + Travaux_0135 + 811_Communications édités
+ Pénurie énergétique_dhe*

Mesures prises par la Municipalité dans le cadre de la pénurie énergétique

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux recommandations de la Confédération, du Canton de Vaud et des fournisseurs d'électricité, la Municipalité a décidé de participer à l'effort collectif de réduction de consommation énergétique. Pour cet hiver, les mesures suivantes ont été prises :

L'éclairage public sera coupé entre 23 h 30 et 05 h 30, sauf sur les routes cantonales en traversée de localité.

Afin de garder l'esprit de Noël, les décorations de Noël seront maintenues, mais limitées dans le temps, soit du 17 décembre 2022 au 8 janvier 2023. Les décorations de Noël en traversée de route ne seront pas installées.

L'ouverture de la patinoire a été retardée. La mise en route de la machinerie est fixée en principe au 7 novembre 2022, en fonction des températures.

Par ailleurs, il a été décidé :

- d'optimiser le chauffage des bâtiments communaux. La température devrait être uniformisée à 20°C
- de vérifier les minuteriers et l'éclairage des bâtiments scolaires
- de faire une communication à la Direction des écoles afin qu'elle optimise les chauffages et la lumière
- d'inviter globalement la population à faire des économies d'énergie et de prendre des mesures notamment concernant l'éclairage extérieur des bâtiments.

Par ces mesures, la Municipalité souhaite montrer l'exemple et sensibiliser la population à la nécessité d'économiser l'énergie.

La Municipalité.

